## Littoral de la Manche : « Il faut d'abord protéger avant de relocaliser » estime une association

L'Association pour la défense du trait de côte Ouest-Cotentin (ADTCOC) craint de perdre la course contre la montre devant la montée des eaux et appelle les pouvoir publics à agir pour renforcer le littoral avant de lancer des relocalisations.



## Abonnez-vous



LIRE PLUS TARD



PARTAGER





L'Association de défense du trait de côte Ouest Cotentin a pour objectif de protéger le littoral à l'aide de protections douces et dures, dont des digues en enrochement. | OUEST-FRANCE

« Nous avons un million d'euros dans nos caisses mais on ne nous permet pas de les utiliser. » Le message de Nicolas Youf, vice-président de l'Association pour la défense du trait de côte Ouest-Cotentin (ADTCOC), émis pendant son assemblée générale, samedi 18 novembre 2023, est clair : l'association a les mains liées. Installée à Gouville-sur-Mer, près de Coutances (Manche), elle est un groupement d'associations syndicales autorisées (Asa) de propriétaires et de syndicats professionnels qui officient de Carolles, dans le Sud-Manche, à Siouville.



Son but est d'entretenir les 15 km d'ouvrages de protection qu'elle a à gérer. Mais à l'heure actuelle, son champ d'action est limité. Selon l'ADTCOC, la priorité des puissances publiques est donnée à la renaturation des lieux à haut risque de submersion, et donc à la délocalisation de leurs populations et activités. Sauf que pour l'association, la course contre la montre ne permet pas d'attendre que cela se fasse.

Lire aussi : La tempête Ciaran a mis à mal les parcs à huître et toute une filière dans la Manche

## « Il faut adapter les protections »

« On n'a rien contre le réaménagement du littoral, mais il faut d'abord protéger, estime Jacques Saint-Cricq, président. Il faut adapter les protections pour protéger la vie des gens et leurs biens aujourd'hui. À travers des limites administratives, l'État nous empêche de le faire. »



Alors pour lever ces limites et permettre de renforcer et construire de nouvelles digues en enrochement (sur les 10 à 15 % des zones les plus urbanisées, soit environ 15 km), l'ADTCOC s'investit de plus en plus dans un travail de lobbying auprès des pouvoirs publics.

Lire aussi : Digue centre et nord à Agon-Coutainville : « Nous sommes désespérés et

Elle multiplie les rendez-vous avec la préfecture, les collectivités, les membres du Comité national du trait de côte... Avec une autre ambition : convaincre les Asa du Nord-Cotentin, jusqu'à Saint-Vaast-la-Hougue, de rejoindre l'association afin d'avoir plus de poids et, peut-être, pouvoir enfin ouvrir son porte-monnaie.

Manche

frustrés »

Mer

Blainville-sur-Mer

Coutances

Agon-Coutainville